Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 022-212200448-20251211-D2561-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE COETMIEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE COETMIEUX

SEANCE DU 11 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le onze décembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie de Coëtmieux, sous la présidence de Monsieur TIREL Dominique.

Date de la convocation : 05/12/2025

Etaient présents : TIREL Dominique, BAUMONT Sébastien, HAQUIN Laurence, MENIER Michel, PECHEUR Virginie, GAUTHIER Jean-Paul, BARBO Jean-Luc, BERTRAND Daniel, LEPAGE Christelle, GERARD Géraldine, KERANGUYADER Erwan, ROHON David, LE MOUNIER Jean-Marie, PURON Muriel, FLAGEUL Nadine, HOUDMON Judith, LE GLATIN Lydie

Absents excusés : Madame MADEC Isabelle donne pouvoir à Monsieur BAUMONT Sébastien
Absent : Monsieur REVEL Paul

Secrétaire de séance : Madame HAQUIN Laurence

Objet : 7.5 Subvention Etat : DSIL (Dotation de Soutien à l'investissement Local) (Salle Communale) **D2561**

Suite à l'appel à projet lancé par l'État suivant la circulaire Préfectorale en date du 12 novembre 2025, Monsieur le Maire propose de présenter une demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).
S'agissant de la nature des dépenses éligibles, plusieurs catégories d'opérations éligibles ont été définies, dont le patrimoine immobilier, intégrant aussi les dépenses portant sur l'aspect énergétique et l'accessibilité, la rénovation thermique.

Le projet, objet de la demande de financement, consiste en la réhabilitation de la salle polyvalente de la commune, située dans le centre bourg. La salle, construite dans les années 70/80, accueille toute sorte d'activités associatives, culturelles, sportives (la commune ne dispose pas de salle omnisports), des événements familiaux, ainsi que les scolaires et la petite enfance... Elle constitue donc un équipement structurant pour la commune, véritable vecteur de lien social et intergénérationnel. Cette réhabilitation et reconfiguration a pour objectif, une mise aux normes actuelles de sécurité, d'accessibilité et de confort, visant une performance thermique RT – 40 %.

Nous avons mandaté la SPL Baie d'Armor Aménagement pour nous accompagner et nous appuyer pour ce projet. (Délibération du conseil municipal en date du 3 mars 2022). La mission pour la maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet Garçonnet Loncle Architectes de Saint-Brieuc. (Délibération du conseil municipal en date du 6 juillet 2023) ;

L'avant-projet ainsi que la phase PRO ont été validés par délibération de ce jour, il retrace les différents postes de dépenses nécessaires à la réhabilitation ainsi que l'estimation sommaire du coût global des travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

AUTORISE Le Maire à solliciter une subvention auprès de la Préfecture des Côtes d'Armor au titre de la DSIL à hauteur de 18,17 % soit 172 156 € et à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette décision.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel suivant :

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 022-212200448-20251211-D2561-DE

PLAN DE FINANCEMENT PRE 2026

NATURE DES DÉPENSES	H.T.
foncier	0.00 €
maîtrise d'œuvre	59 490.00 €
études	60 800.00 €
travaux	766 000.00 €
Aléa	61 280.00 €
MONTANT DE L'OPÉRATION	**947 570.00 €**

RECETTES / FINANCEMENT PREVISIONNEL	H.T.	Taux de financement	DATE DE DEMANDE	DATE D'OBTENTION
AIDES PUBLIQUES DE L'ETAT				
DETR demandée	100 000.00 €	10.55 %		22/04/2025
DSIL demandée	172 156.00 €	18.17 %	15/12/2025	
Fonds vert	0.00 €	0.00 %		
FNADT	0.00 €	0.00 %		
Agence nationale du sport	0.00 €	0.00 %		
Culture DRAC	0.00 €	0.00 %		
ADEME	0.00 €	0.00 %		
Agence de l'Eau	0.00 €	0.00 %		
Autre aide de l'État à préciser : 1/	0.00 €	0.00 %		
AUTRES AIDES PUBLIQUES (Préciser nature et montant H.T.)				
Fonds européens	0.00 €	0.00 %		
Conseil départemental / Contrat de Territoire	163 699.00 €	17.28 %	04/09/2025	
Conseil régional / Bien vivre partout en Bretagne	159 265.00 €	16.81 %	05/09/2025	
Fonds de concours / Lamballe Terre et Mer	45 179.00 €	4.77 %		04/11/2025
SDE22 : ORECA 2024	23 000.00 €	2.43 %		05/02/2025
Sous-total aides publiques	**663 299.00 €**	**70.00 %**	**Vous ne devez pas dépasser 80%**	

AUTRES AIDES NON PUBLIQUES	H.T.
Dons	0.00 €
Aides privées	0.00 €
Autres (CAF, Fondation du patrimoine...)	0.00 €
Sous-total aides non publiques	0.00 €

PART DE LA COLLECTIVITÉ	H.T.
Fonds propres	284 271.00 €
Emprunt	0.00 €
Crédit bail ou autres	0.00 €
Recettes générées par le projet (loyer,... - total annuel)	0.00 €
Total autofinancement	**284 271.00 €**
	30.00 %

Total Financement H.T.	947 570.00 €

VOTE : 18

- **POUR : 18**
- **CONTRE : 0**
- **ABSTENTION : 0**

Fait et délibéré à COËTMIEUX, les jours, mois et an susdits.
Le Maire,
Dominique TIREL

Secrétaire de séance
Laurence HAQUIN